



Communiqué de presse

Une première en France. Treize fédérations et unions officialisent ce jour leur partenariat en faveur de la promotion et de la défense des principes, valeurs et intérêts du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif en Bretagne*.

Rennes, le 10 février 2023. Face aux tensions dans le recrutement des métiers de la santé et des solidarités, exacerbées par la crise sanitaire, treize fédérations et unions représentatives du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif breton se sont unies au sein d'un Collectif interfédéral breton pour porter leurs messages de façon concertée. Depuis plus de deux ans, elles mènent de nombreuses actions pour alerter les pouvoirs publics sur la dégradation des conditions d'exercice des métiers du soin, de l'accueil et de l'accompagnement.

Aujourd'hui, les menaces financières et les difficultés de recrutement et de fidélisation de professionnels sont de plus en plus marquées. La pérennité de l'accompagnement des personnes vulnérables et du secteur est en jeu. Un secteur pourtant porteur de sens, de valeurs de solidarité et d'inclusion, qui contribue pleinement aux dynamiques locales d'emploi et qui s'engage au quotidien avec dynamisme au service de la santé des Bretons et de l'accompagnement des plus vulnérables.

Répondant au besoin d'une plus grande cohésion entre acteurs et d'une meilleure lisibilité de leurs actions, ces fédérations et unions ont décidé de se regrouper au sein d'un consortium, dont l'installation a lieu officiellement aujourd'hui à Rennes.

Un consortium au service de la promotion et de la défense du secteur privé non lucratif

Dans un esprit pro-actif et co-constructif, le consortium a pour objectif de :

- Représenter et promouvoir, de façon collective et concertée, le secteur privé non lucratif de la santé et des solidarités ;
- Alerter collectivement et d'une seule voix sur les enjeux liés à l'attractivité et plus largement à la reconnaissance des métiers ;
- Etre l'interlocuteur privilégié de l'Agence Régionale de Santé et des autres partenaires institutionnels sur les sujets partagés au sein du Collectif ;
- S'engager sur la mise en œuvre d'actions prioritaires, au préalable collectivement définies.

Les signataires identifient la **co-construction d'une stratégie régionale « Attractivité »** avec les différentes parties prenantes comme chantier prioritaire à mettre en œuvre.

***Fédérations signataires :** Adédom, Admr, APF France handicap, CNAPE, FAS, FEHAP, FISAF, FNAT, Mutualité Française, Nexem, Una, UNAPEI, URIOPSS

En Bretagne, le secteur privé non lucratif représente :

- *36 % des établissements et services pour personnes âgées*
- *87 % des établissements et services pour personnes en situation de handicap*
- *88 % des établissements et services du secteur social*
- *22 % des établissements de santé (sanitaires)*
- *Plus de 50 000 salariés*

Contact presse :

Alexandra THOMAS, Chargée de mission FEHAP : 06.38.79.28.36 – alexandra.thomas@fehap.fr